

**CE DOCUMENT DOIT ETRE REMIS A L'ADMINISTRATION COMMUNALE CONCERNEE
AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PREVUE DU DEBUT DES TRAVAUX**

ADRESSE PRECISE DES TRAVAUX / PLACEMENT / RESERVATION :

.....
.....

DATE DE DEBUT ET DE FIN DES TRAVAUX / PLACEMENT / RESERVATION :

Du à heures au à
heures.

SITUATION URBANISTIQUE (hors travaux de voirie) :

- Permis d'urbanisme : Oui / Non
- Nature des travaux :

AUTORISATION SPW (si route gérée par le SPW – DGO routes et bâtiments, 3, Av. Veszprem, 1340 Ottignies L-L-N)

- Oui / Non (sans cette autorisation, l'arrêté ne sera pas rédigé).

MESURES DE CIRCULATION SOUHAITEES (Obligation de joindre un croquis clair et précis du chantier) :

.....
.....

AVIS DU COLLEGE OU DE L'ECHEVIN

COMPÉTENT

FAVORABLE / DEFAVORABLE

(Sceau communal - Signature)